



Convention – Projet Innotour (SECO) « Initiative OK:GO » 2022-2025

L'initiative OK:GO a pour objectif d'encourager la mise à disposition d'informations d'accessibilité d'offres touristiques dans toute la Suisse. Les informations doivent être actuelles, uniformes et facile à consulter par tout un chacun. Ainsi, les personnes en situation de handicap et seniors bénéficient de plus d'autonomie et de facilité pour la planification de leurs voyages.

Parties

Association Suisse sans obstacles
c/o Fédération suisse du tourisme
Finkenhübelweg 11
3012 Berne

Union fribourgeoise du Tourisme
Léonie Chenaux, Team Leader Markets & Campaign,
Sustainability Manager
Route de la Glâne 107, CP
1701 Fribourg

Prestations Suisse sans obstacles

L'association Suisse sans obstacles s'occupe de la gestion du projet. Suisse sans obstacles met la systématique de saisie des informations d'accessibilité à disposition de l'Union fribourgeoise du Tourisme gratuitement* durant la durée du projet et communique sa participation au projet à l'aide de matériel de promotion**.

Prestations Union fribourgeoise du Tourisme (UFT)

L'UFT participe au projet en tant que prestataire de services. Cela implique les prestations suivantes :

- L'UFT favorise l'accès aux prestataires touristiques de la région, afin de les motiver à participer au projet.
- Saisie des informations d'accessibilité à l'aide de la systématique de saisie mise à disposition par Suisse sans obstacles
- Publication des informations d'accessibilité sur le site Internet de l'entreprise et au besoin sur d'autres canaux
 - ⇒ Au moins placement visible du logo OK:GO sur le site Internet avec hyperlien vers les informations d'accessibilité
- Publication des informations d'accessibilité des prestataires touristiques de la région (via hyperlien) sur le site Internet de la destination, par exemple via fonction de filtrage
- Communication de la participation à l'initiative OK:GO sur les canaux de communication de l'entreprise

L'UFT s'engage à contribuer au projet par environ 5,75 jours de travail (ce qui correspond à une valeur de CHF 8'050) ainsi que par des adaptations techniques au site Internet et des activités de communication. L'UFT rapporte ces prestations à l'association Suisse sans obstacles en fin d'année à l'aide d'un formulaire mis à disposition à cet effet. Suisse sans obstacles a besoin de ces informations pour le reporting des activités de projet à Innotour.

Berne, le 20 février 2023

Fribourg, le 22 février 2023

Philipp Niederberger
Président Suisse sans obstacles

Julia Vielle
Coordinatrice de projet

Pierre-Alain Morard
Directeur Union fribourgeoise du Tourisme

Léonie Chenaux
Team Leader Markets & Campaign, Sustainability Manager

* Durant la phase de projet Innotour, un modèle d'entreprise à long terme sera élaboré. Il se basera vraisemblablement sur le paiement d'une licence par les entreprises participantes. La présente convention est valable pour la période Innotour 2022-2025 et sera reconduite à condition que l'UFT soit d'accord avec le modèle d'entreprise qui entrera en vigueur.

** Des activités de communication au niveau suisse d'une valeur de CHF 0,5-1 million sont prévues dans le cadre du projet. Par sa signature, l'UFT donne son accord pour que le nom de l'entreprise soit utilisé dans le cadre de ces activités de communication.